



Bousculez vos automatismes pour des décisions financières plus rationnelles

En collaboration avec l'Amundi Investment Institute.



Le *statu quo*, ou pourquoi ne rien faire vous coûte cher

« *Qui ne tente rien n'a rien* »

Proverbe français



Qu'est-ce que le biais du *statu quo* ?

C'est la tendance à conserver sa situation actuelle, même si de meilleures options existent.

Ce biais peut s'expliquer par :

- **L'aversion à la perte** : la peur de perdre ce que l'on a est souvent plus forte que l'envie de gagner quelque chose de nouveau.
- **L'effort cognitif** : tout changement demande du temps, de la réflexion et parfois des démarches perçues comme contraignantes.



Quelques exemples concrets du biais du *statu quo*

- **Fidélité à une marque** : pour faire le plein de leur véhicule, les ménages reviennent à la même enseigne de station-service dans **73%** des cas ; parmi ceux qui changent, **56,5%** retournent ensuite à leur enseigne d'origine.¹
- **Renouvellements automatiques** : **53 à 75%** des abonnés à des services ne résilient pas leur abonnement après la période d'essai promotionnelle, et continuent à payer sans les utiliser.²
- **Épargne salariale des employés en France** : la plupart des salariés n'arbitrent jamais leur portefeuille.³
 - Par exemple, **65%** n'ont effectué aucun changement dans leur portefeuille en 2024.
 - Les personnes les moins enclines à arbitrer leur plan d'épargne retraite sont plutôt **des femmes, plus jeunes et moins aisées.**



Bousculez vos automatismes pour des décisions financières plus rationnelles



Ne rien faire peut coûter très cher !

i **Le saviez-vous ?** Des études conduites en Europe estiment que **85 à 87%** des ménages ne renégocient jamais leur prêt immobilier ou le font trop tardivement.

Résultat :

Des pertes financières importantes, pouvant aller jusqu'à **15% de la valeur du prêt, soit 1500 euros par an !^{4,5}**



Place à l'action !

Il est temps de bousculer vos habitudes financières.

? **Posez-vous cette question :**
« Parmi les décisions financières suivantes, lesquelles n'ai-je jamais réexaminées depuis que je les ai prises ? »

- Mes placements pour la retraite
- Mes crédits en cours (immobilier, consommation, etc.)
- Mon épargne de précaution
- Mes contrats d'assurance (logement, voiture, etc.)
- Mes abonnements récurrents (plateformes de streaming, salle de sport, applications, etc.)

**Si vous avez coché plus d'une case, il est temps de faire le point.
Une étape à renouveler tous les 3 mois !**

Investir comporte des risques.

*Bousculez vos automatismes pour
des décisions financières plus rationnelles*

SOURCES ET RÉFÉRENCES

1. MacKay, Alexander, and Marc Remer. «Consumer inertia and market power.» Available at SSRN 3380390 (2024).
2. Miller, Klaus M., Navdeep S. Sahni, and Avner Strulov-Shlain. «Sophisticated consumers with inertia: Long-term implications from a large-scale field experiment.» Available at SSRN 4065098 (2023).
3. Calculé par les auteurs à partir des données relatives aux activités des comptes d'épargne salariale des employés français en 2024.
4. En 2007, une politique nationale mise en place en Italie a autorisé le refinancement gratuit des prêts hypothécaires et permis aux emprunteurs d'économiser en moyenne 5,1 % sur le solde de leur prêt. Les estimations des pertes liées à l'inaction ont été réalisées à partir des dossiers de crédit d'une grande institution financière italienne. Voir Bajo et Barbi (2018) «Financial illiteracy and mortgage refinancing decisions.» *Journal of Banking & Finance* 94: 279-296.
5. Une autre étude conduite auprès de la population du Danemark a révélé que le coût moyen de l'inaction ou d'un refinancement tardif des prêts hypothécaires s'élève en moyenne à 362€ par individu et par an. Voir Andersen et al. (2020) «Sources of inaction in household finance: Evidence from the danish mortgage market.» *American Economic Review* 110.10: 3184-3230.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire.

Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : Septembre 2025.

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.

Crédits photos : © iStock. Illustrations : © Cléo Wehrin.